

Thierry Delcourt

Bibliothèque municipale
de Troyes
bmtroyes.thierry.delcourt@dial.oleane.com

avec le concours de

Henri Le More

Phénix Éditions et Librissimo
hmbook@aol.com

Un nouveau service pour les lecteurs

La reproduction de livres à la demande à la bibliothèque de Troyes

Traditionnellement, les bibliothèques offrent à leurs utilisateurs un service, même limité, de reproduction de leurs ouvrages anciens. La forme la plus rapide en est la photocopie, mais celle-ci pose de multiples problèmes de conservation : écrasement des reliures, fragilisation des papiers acides, risques liés à la mauvaise tenue des encres face à la lumière et à la chaleur...

En outre, la mode ayant aussi ses lois dans la recherche universitaire et érudite, il n'est pas rare que le même ouvrage soit sollicité plusieurs fois, dans un délai assez court. Aussi, depuis les années soixante, les microformes (microfilms et microfiches) ont-elles été considérées comme un support de substitution idéal, à partir duquel il était aisé de fournir des copies (microformes de seconde gé-

nération ou photocopies) aux lecteurs qui en feraient la demande.

Cependant, l'expérience tend à prouver que les microformes présentent aussi des inconvénients. En ce qui concerne la production, le coût très élevé du matériel nécessaire interdit pratiquement aux bibliothèques moyennes de s'équiper - sauf à envisager des systèmes de mutualisation, par exemple dans le cadre des

Conservateur au département audiovisuel de la BnF, puis consultant en organisation et systèmes d'information, et directeur de la programmation à la BiFi, **Thierry Delcourt**, archiviste-paléographe, est actuellement directeur de la bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes. Auteur de nombreux articles, il a également publié *La littérature arthurienne (Que sais-je ?)*, édité et traduit *Le roman de Tristan en prose (Droz et Champion)* et co-dirigé les actes du colloque sur *La Bibliothèque bleue et littératures de colportage*.

Henri Le More, docteur en sociologie, diplômé HEC, est directeur éditorial à Phénix Éditions/Librissimo.com. Il a été auparavant consultant chez McKinsey et Cie, responsable organisation et informatique dans le Groupe IP, adjoint au directeur de l'édition chez Robert Laffont et directeur de la gestion éditoriale chez Flammarion. Il a écrit une thèse sur les *Classes dirigeantes et classes possédantes*.

agences de coopération régionale. Mais ceux-ci ont montré leurs limites : en Champagne-Ardenne, l'agence Interbibly s'était ainsi dotée d'une antenne de microfilmage qui n'a fonctionné que quelques années, faute d'une activité suffisante pour couvrir les frais de personnel et de fonctionnement.

D'autre part, si l'on se place du point de vue de l'utilisateur, il faut avouer que le maniement des appareils de lecture et de reproduction n'est pas simple. Les bobines s'enclenchent mal, le déplacement avant et arrière est parfois aléatoire, il n'est pas rare que les films anciens cassent, les photocopies sont souvent trop pâles ou au contraire semées de traînées noires quasiment illisibles... La maintenance des appareils est en effet coûteuse - donc pas toujours assurée - et ne suffit pas à pallier l'usure des films eux-mêmes, qui sont souvent rayés...

Plus fondamentalement encore, les reproductions fournies par les bibliothèques ne sont pas commodes, qu'il s'agisse de microformes (qui nécessitent de posséder soi-même un appareil de lecture, ou de se rendre à la bibliothèque ou au laboratoire le plus proche - avec les contraintes d'horaires que cela suppose), ou de photocopies, encombrantes, peu maniables et difficiles à classer dans une bibliothèque personnelle.

Du fait de l'arrêt de l'atelier régional de microfilmage, la bibliothèque de Troyes se trouvait depuis le début des années quatre-vingt-dix dans une situation délicate. La richesse exceptionnelle de son fonds ancien attire en effet les chercheurs du monde entier. Certains viennent consulter les ouvrages sur place, mais plus nombreux encore sont ceux qui, ne pouvant se déplacer, commandent des reproductions à distance. Le fonds de manuscrits médiévaux ayant été presque intégralement microfilmé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, ces documents ne posent pas de problème majeur. Il n'en va pas de même des imprimés, dont seule une part minime a été reproduite, suivant des techniques aujourd'hui obsolètes qui ne permettent pas de réaliser des copies acceptables.

Répondre aux demandes de reproduction impliquait donc, soit de doter la bibliothèque d'un atelier de microfilmage interne, soit de recourir à un prestataire privé. Divers événements ont concouru pour que cette dernière solution fût retenue, mais suivant des modalités entièrement nouvelles, tant sur le plan technique que d'un point de vue administratif.

Le contexte de la bibliothèque de Troyes

La bibliothèque de Troyes a bénéficié du programme de conversion rétrospective des fonds anciens et particuliers mené par la Bibliothèque nationale de France (BnF) dans le cadre du projet du Catalogue collectif de France (CCFr). Cet exemple a permis d'obtenir que la ville finançât, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles, une opération équivalente pour les fonds du XIX^e et du XX^e siècle.

Ce vaste programme de modernisation des outils au service du public s'inscrivait en effet dans la perspective de la future bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR), actuellement en construction. Dans

le même temps, la bibliothèque était informatisée : dès 1998, le nouveau catalogue incluait les ouvrages antérieurs à 1811 convertis dans le cadre de l'opération BnF ; ils furent rejoints par les fonds modernes, en plusieurs étapes, dans le courant de l'année 2000. C'est à ce moment que fut ouvert le site Internet de la Bibliothèque, qui donnait notamment accès à l'ensemble du catalogue¹.

Répondre aux demandes de reproduction impliquait donc, soit de doter la bibliothèque d'un atelier de microfilmage interne, soit de recourir à un prestataire privé

Il se trouve que l'informatisation du fonds a coïncidé avec l'ouverture d'un vaste chantier de numérisation : après les miniatures des manuscrits de Clairvaux, numérisées dans le cadre du plan national du ministère de la Culture et de la Communication en même temps que les chartes et les sceaux conservés aux Archives départementales de l'Aube, la ville de Troyes a engagé un programme pluriannuel de numérisation à l'extérieur, consacré aux fonds municipaux (livrets de colportage et bois gravés de la Bibliothèque bleue, iconographie troyenne en lien avec les musées et les archives...), tout en dotant la bibliothèque d'une station de numérisation destinée à réaliser des travaux internes tels que le contrôle qualité des travaux conduits à l'extérieur, ou les expositions virtuelles du site web.

L'informatisation et la numérisation des fonds s'inscrivent dans une

1. <http://www.bm-troyes.fr>

Le livre, stade suprême du numérique ?

Qui ne se souvient des descriptions des « bureaux sans papier » : des espaces aseptisés peuplés de câbles, de réseaux, de modems et enfin de terminaux (quel terme !), modernes lucarnes de la communication unique. Cette vision rejoint heureusement au cimetière des prospectives perdues les prophéties qui annonçaient la disparition du théâtre tué par le cinéma, celle du cinéma achevé par la télévision...

Et voilà le livre promis par certains à l'extinction par le développement du numérique, et les textes de désertier le papier au profit des écrans, circulant à des vitesses vertigineuses au-dessus de notre planète, rebondissant sur des satellites en forme d'étoiles et construisant ainsi une sorte de « noosphère » à la Teilhard de Chardin.

Ces prévisions fantasmagiques rencontrent et nourrissent le pessimisme masochiste de bien des acteurs du monde des mots, qui préfèrent pleurer les livres disparus ou avortés, les librairies ensommeillées, plutôt que de consacrer leurs énergies aux efforts (importants, certes) nécessaires pour saisir les atouts qu'offre le numérique.

De nouvelles perspectives

Ces dernières années, la combinaison de trois avancées majeures de la technologie ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine du livre :

- la numérisation, c'est-à-dire la création (pour un texte inédit) ou le transfert (par scannérisation) de fichiers numériques. Que ce soit en mode « texte » – les textes sont numérisés lettre par lettre soit par des opérateurs, soit au moyen de logiciels de reconnaissance de caractères, ou enfin en associant les deux méthodes – soit en mode « image » – c'est la page qui est numérisée dans son ensemble, de façon à créer un « fac-similé » –, les techniques de numérisation permettent de créer des fichiers, une bibliothèque numérique, qui constituent le stockage « virtuel » des ouvrages, sous une forme incomparablement économique par rapport aux manipulations et stockages de millions d'ouvrages dans les entrepôts et chez les libraires. La mise au point de scanners spécifiques permet de produire des fichiers numériques en mode image, à partir de livres anciens, reliés, fragiles et rares dans les meilleures conditions de sauvegarde (scanners du type I2S) ;
- cette bibliothèque numérique peut alors être associée à des imprimantes numériques (dont la Docutech de Xerox a été le premier prototype, bientôt suivi par les machines développées entre autres par IBM et OCE). On peut alors appliquer à l'édition le concept de production *just in time*, déjà utilisé dans beaucoup de secteurs indus-

triels, et « fabriquer » les ouvrages au fur et à mesure des demandes, par petits tirages successifs ;

- enfin, l'existence des réseaux de type Internet permet de diffuser auprès d'un public considérable les catalogues des titres déjà numérisés et qui peuvent donc être produits « à la demande ». Mais ces réseaux peuvent aussi diffuser les catalogues des livres numérisables, c'est-à-dire ceux dont on connaît la localisation et pour lesquels il est possible d'obtenir l'autorisation de numérisation et d'impression – principalement une autorisation du point de vue de la conservation et du point de vue juridique, si l'ouvrage n'est pas dans le domaine public.

Les expériences menées par Librissimo en collaboration avec les bibliothèques, des éditeurs, des libraires n'ont certainement pas encore fait le tour des apports de ces techniques au livre, à sa diffusion. Quelques pistes importantes se dessinent déjà.

La protection et la conservation du livre d'abord. On connaît la menace que fait peser sur le livre l'utilisation des papiers acides, qui se détruisent d'eux-mêmes en jaunissant progressivement. Fabriqués depuis le XIX^e siècle jusque vers le milieu du XX^e siècle, ces ouvrages ne peuvent être sauvegardés que par des traitements excessivement coûteux, ou par un transfert sur des microfilms d'un usage peu commode pour les lecteurs ; leur numérisation, en mode image, permet de créer un fichier et de réimprimer ensuite, en fac-similé, l'ouvrage en autant d'exemplaires que nécessaires ; en conservant ce fichier dans une bibliothèque numérique, on s'assure d'ailleurs la possibilité de le reproduire sur demande et sans délai.

Sa disponibilité ensuite. Dès lors qu'il existe quelque part, dans une bibliothèque ou dans une collection privée, un original que l'on puisse numériser – dans le respect des droits de la propriété intellectuelle, cela va sans dire –, il est possible de réimprimer le texte et de le diffuser là où s'en fait sentir le besoin.

La libération du pouvoir de création de l'édition. En rendant possible les petits tirages, voire les micro-tirages, les techniques numériques permettent d'éditer ou de rééditer des ouvrages dans des secteurs entiers qui ont disparu du paysage éditorial, faute d'un écoulement jugé suffisant pour « amortir » les investissements que nécessitaient les imprimantes lourdes utilisées dans les circuits classiques. Théâtre, poésie, premiers romans, ouvrages de sciences humaines devraient pouvoir reprendre une vie nouvelle et ouvrir aux auteurs un nouvel espace considérable de création et de diffusion.

(suite page ci-contre)

Impression numérique et diffusion des catalogues

Ces techniques apportent une formidable contribution à la production des livres, mais elles ne peuvent atteindre leur pleine efficacité que si elles se couplent à un mode de diffusion spécifiquement adapté : le mariage de l'impression numérique avec la diffusion des catalogues par le moyen de librairies Internet. Celles-ci, en effet, permettent d'enregistrer la commande du livre avant sa production et donc de l'écouler avant de le fabriquer. Elles libèrent, au moins pour partie, l'édition de son lourd et coûteux appareil de distribution, qui, comme on le sait, absorbe, en frais de transport, de manipulation de paquets, d'offices non désirés et de retours d'invendus jusqu'à 60 % du prix de vente public du livre.

Cette nécessaire adaptation offre aussi une chance nouvelle aux libraires soucieux de conseils à leurs clients, de promotion de talents et aussi d'orientation des éditeurs. On peut même imaginer des initiatives nouvelles qui ramèneraient le temps des libraires-éditeurs du XIX^e siècle, si favorable à la création littéraire et intellectuelle : c'est ce qui a été mis en place par Phénix Éditions (maison mère de la librairie en ligne Librissimo), qui, en partenariat avec des libraires aussi connus que Sauramps à Montpellier, Brunet à Arras ou la chaîne de La Procure, publie des collections spécialisées dans la spiritualité ou le régionalisme.

Enfin, au niveau national, ces développements offrent certainement une chance unique (la dernière ?) à la diffusion du livre en langue française. On peut, sans grands efforts, imaginer une librairie francophone à vocation

mondiale, qui puisse diffuser non seulement les ouvrages immédiatement disponibles, mais aussi ceux que l'on peut réimprimer par ces techniques et produire sur place après avoir transmis les fichiers numériques, dans le cas des pays éloignés, à des coûts parfaitement adaptés au niveau de vie local. Ce serait aussi d'ailleurs le meilleur (et probablement le seul) moyen de lutter contre les photocopies sauvages.

La France possède, provisoirement sans doute, une avance certaine avec le lancement de la librairie sur Internet « Librissimo »* qui, en partenariat avec plusieurs bibliothèques très importantes comme celles de Lyon, Troyes, Le Saulchoir, Montpellier, etc., propose de numériser puis d'imprimer en fac-similés de très bonne qualité des ouvrages conservés dans ces bibliothèques. Le catalogue des titres de Librissimo est en fait composé des livres conservés dans ces bibliothèques-partenaires. Plusieurs centaines de milliers de titres sont ainsi en ligne, qui correspondent à des ouvrages rendus ainsi disponibles.

Il est temps maintenant sans doute de passer du stade expérimental à des efforts plus audacieux et de plus grande envergure, où travaillent en commun éditeurs, bibliothécaires, imprimeurs, diffuseurs et libraires aussi bien que les pouvoirs publics, tous ceux, enfin, qui ne s'abritent pas derrière le virtuel pour fuir le réel.

Henri Le More

* www.librissimo.com

politique plus globale visant à restituer aux citoyens le patrimoine, conçu comme le bien commun de tous. Celle-ci s'exprime également par des expositions, des ateliers à destination des publics les plus variés (écoles, clubs de personnes âgées, publics éloignés de la lecture...), des projets de création multimédia... Elle s'appuie sur la présence d'une équipe principalement consacrée à la diffusion du patrimoine et composée de bibliothécaires et de médiateurs sous contrat emploi-jeune.

Dans ce contexte, la question de la fourniture de reproductions des documents anciens ne pouvait demeurer éternellement sans réponse.

La reproduction de livres à la demande

La totalité du catalogue de la bibliothèque de Troyes ayant été convertie, y compris les fonds du XIX^e et du XX^e siècle – souvent laissés de côté par les autres bibliothèques municipales faute de moyens –, il paraissait probable que nous aurions à faire face à une demande accrue de reproductions dès que le site web serait ouvert. C'est pourquoi nous avons accueilli avec un grand intérêt la proposition faite par Librissimo (devenu Phénix Éditions depuis son intégration à Alapage/France Télécom), en 1999. Il s'agissait, un peu sur le modèle de ce qu'avait réalisé le Livre à la

carte à la Bibliothèque nationale de France, de mettre en place un service de reproduction de livres à la demande qui utiliserait la numérisation, mais fournirait au final un fac-similé sous forme de livre.

Le public des chercheurs qui utilisent les livres anciens est très varié, mais il n'est sans doute pas majoritairement rompu aux nouvelles technologies. Il comprend une part non négligeable d'érudits et de bibliophiles, souvent âgés, pour qui le livre demeure le support le plus maniable et le plus naturel pour consulter un texte imprimé. La fourniture de supports numériques n'est donc qu'une demande encore très marginale chez les lecteurs individuels – alors qu'elle

est désormais presque systématique chez les éditeurs, même les plus modestes. C'est pour cela que cette idée nous a séduits et que, après examen par le service juridique de la ville, une convention a été établie entre Phénix Éditions et la ville de Troyes, et soumise au conseil municipal à l'automne 1999.

Le cadre administratif

D'un point de vue administratif, deux solutions étaient envisageables : l'introduction d'un service tarifé totalement géré par la bibliothèque dans le cadre de la régie, ou le conventionnement avec Phénix Éditions/Librissimo. La première solution eût été proche de ce qui existe pour le prêt entre bibliothèques : le conseil municipal vote un tarif (par exemple 3 F par page) que la bibliothèque facture au lecteur ; elle paye par ailleurs le service rendu à Phénix Éditions, qui n'est alors qu'un prestataire de service. La valeur ajoutée du système est limitée au fait que la bibliothèque permet à ses utilisateurs d'obtenir des supports plus pratiques que les anciennes microformes et photocopies : une disquette, un cédérom ou un véritable fac-similé sous forme de livre. Mais il n'y a pas de véritable partenariat entre la bibliothèque et le prestataire, qui ne peut jouer le rôle de diffuseur.

Comme nous souhaitions avant tout favoriser la diffusion du patrimoine de la bibliothèque bien au-delà de ses utilisateurs habituels, cette solution a paru d'emblée trop restrictive, et nous lui avons préféré la signature d'une convention de partenariat culturel entre la ville de Troyes et Phénix Éditions/Librissimo. Les conditions sont les suivantes : la ville de Troyes s'engage à remettre à Phénix Éditions une copie de son catalogue pour qu'elle soit versée sur la base Librissimo (à charge à Phénix Éditions d'éliminer les ouvrages couverts par le droit d'auteur). Phénix Éditions est autorisé à numériser les

ouvrages de la bibliothèque de Troyes demandés par ses clients - mais la bibliothèque garde à tout moment le droit de refuser la reproduction d'un ouvrage, notamment pour des raisons de conservation. Phénix Éditions peut utiliser les fichiers numériques ainsi produits pendant toute la durée de la convention. Les données numériques appartiennent toutefois à la ville.

Il n'y a aucune clause d'exclusivité de part et d'autre : même pendant la durée de la convention, la ville peut contracter avec d'autres prestataires si elle le souhaite, et elle peut utiliser les fichiers numériques réalisés par Phénix Éditions pour alimenter sa bibliothèque virtuelle. Il va de soi cependant qu'elle ne peut les confier à un autre prestataire que Phénix Éditions pour réaliser des produits similaires.

Après numérisation, la bibliothèque reçoit le fichier sur cédérom, et, si elle le souhaite, un exemplaire de l'ouvrage reproduit. Enfin, la ville touche un pourcentage sur les ventes réalisées par Phénix Éditions à partir des ouvrages de son fonds. Elle bénéficie également de tarifs préférentiels pour la fourniture de fac-similés supplémentaires.

Les modalités pratiques

Les demandes de reproduction émanent de plusieurs sources. Les lecteurs de la bibliothèque de Troyes peuvent remplir un formulaire à l'accueil. On peut faire une demande à partir du site web de la bibliothèque de Troyes (soit par courrier électronique à la bibliothèque, soit grâce à un lien vers le site Librissimo). Sur le site Librissimo², il est possible d'interroger le répertoire qui cumule les catalogues des bibliothèques partenaires et de demander la reproduction d'un livre qu'on a repéré, ou bien de consulter la liste des ouvrages déjà reproduits, ou encore de faire une

2. <http://www.librissimo.com>

demande « à l'aveugle », à charge ensuite à l'équipe de Phénix Éditions de trouver un exemplaire du livre dans une des bibliothèques partenaires.

Phénix Éditions établit alors un devis, en fonction des données à sa disposition dans le catalogue ou, lorsque celles-ci ne sont pas assez précises - s'il manque par exemple

**La bibliothèque
garde à tout moment
le droit de refuser la
reproduction d'un ouvrage,
notamment pour des
raisons de conservation**

le format ou le nombre de pages, ce qui est bien souvent le cas -, en se rendant dans la bibliothèque qui conserve l'ouvrage.

C'est à ce stade que la bibliothèque peut refuser la reproduction d'un ouvrage, notamment s'il est trop fragile ou trop précieux pour pouvoir être transporté.

Si le client est d'accord sur le devis, Phénix Éditions numérise l'ouvrage en mode image, soit sur place - c'est le cas à la bibliothèque de Lyon, où une station de numérisation a été installée -, soit dans ses ateliers à Paris. Dans ce cas, il faut donc transporter les originaux eux-mêmes.

Après numérisation, le client reçoit le fac-similé demandé ; Phénix Éditions rend à la bibliothèque l'original, le fichier numérique correspondant et un exemplaire du fac-similé.

Le coût, pour le client final, est très variable. Il dépend certes du nombre de pages de l'ouvrage, de difficultés techniques particulières qui rendraient l'opération plus longue et plus complexe (par exemple la présence d'encarts, de dépliants...), mais surtout du nombre d'exemplaires

commandés. Pour un ouvrage qui n'a pas encore été numérisé, et qui est commandé en un seul exemplaire, le coût est de 3 à 4 F la page (soit, à peu près, le coût d'un microfilm). Mais ce tarif est très rapidement dégressif pour plusieurs exemplaires, ou si le livre a déjà été numérisé par ailleurs.

Premier bilan

Comme l'indique par ailleurs l'étude menée par Phénix Éditions, le volume des demandes de reproduction adressées à la bibliothèque de Troyes a crû rapidement, de quelques unités à près d'une centaine par mois au début de l'année 2001. Toutes ces demandes ne sont pas suivies d'une numérisation, certains clients renonçant à leur projet après qu'un devis leur a été adressé. Mais, globalement, l'opération représente un véritable succès pour la bibliothèque, sans aucune commune mesure avec ce que nous connaissions jusqu'alors en matière de reproductions sur microformes.

Il va de soi que la présence du catalogue de la bibliothèque sur le web, tant sur notre site propre que sur celui de Librissimo, est la raison majeure de cet engouement. Quelle que soit la richesse de notre fonds, nous ne rencontrerions sans doute pas un tel succès si un grand nombre d'autres bibliothèques avaient converti, comme nous, leurs catalogues du XIX^e et du début du XX^e siècle. Peu d'établissements ayant eu les moyens de mener une telle opération – à la charge de la collectivité, contrairement aux conversions rétrospectives de fonds anciens qui ont été financées par la BnF dans le cadre du projet de CCFr –, nous nous trouvons constituer, pour quelque temps encore, l'un des rares réservoirs bibliographiques en ligne pour ces documents, alors même qu'ils intéressent aujourd'hui de très nombreux chercheurs et amateurs, et représentent donc la très grande majorité des demandes de reproduction.

À ce jour, le partenariat entre la ville de Troyes et Phénix Éditions/Librissimo n'a présenté que des avantages. Il nous a permis de rendre aux utilisateurs un service apprécié, rapide et de qualité. Comme c'était la règle lorsque nous réalisions des microfilms à la demande, ce service concerne principalement les publics non troyens, qui sont informés de son existence, soit lors de leur venue à la bibliothèque, soit sur le site, soit lorsque nous répondons à leurs courriers – les Troyens peuvent facilement venir consulter les originaux sans rien déboursier... Il a également permis de faire connaître le fonds de la bibliothèque à un nouveau public de bibliophiles ou d'amateurs.

Du point de vue de la bibliothèque, l'intérêt est multiple. Le service ne nous coûte rien d'autre qu'un peu de temps pour sortir et rentrer les ouvrages, mais il rapporte des *royalties* à

**Ce service concerne
principalement les publics
non troyens, qui sont
informés de son existence,
soit lors de leur venue
à la bibliothèque,
soit sur le site,
soit lorsque nous
répondons à leurs courriers**

la ville – ce qui est vu positivement par les élus et le secrétariat général –, et nous permet surtout d'enrichir sans frais notre bibliothèque virtuelle. Grâce aux demandes de reproductions, nous avons d'ailleurs découvert des richesses dont nous ne soupçonnions même pas l'existence. Enfin, à l'occasion de l'établissement des devis pour ses clients, Phénix Éditions peut

nous transmettre des compléments ou des corrections sur les informations du catalogue comme la date d'édition ou le nombre de pages...

Mais, par ailleurs, ce service de reproduction d'ouvrages à la demande n'empêche pas la bibliothèque de fournir également des documents numérisés dans le cadre de la régie, avec un tarif voté par le conseil municipal. Le service que propose Phénix Éditions relève très exactement de la réédition à la demande, et non de la fourniture de documents numérisés (sous forme de CD, disquettes, fichiers envoyés par courrier électronique...).

Perspectives d'évolution

L'évolution des techniques et des outils mis à la disposition des chercheurs impose d'ores et déjà d'envisager l'avenir du service de reproduction de livres à la demande, alors même qu'il n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière dans sa configuration actuelle.

L'offre de produits devra sans doute s'enrichir. Phénix Éditions fournit aujourd'hui des fac-similés à l'identique ou agrandis (ce qui peut constituer un élément de confort appréciable pour les chercheurs âgés ou malvoyants). La société pourrait également fournir sans difficulté des fichiers numériques en mode image, par exemple sur cédérom.

En revanche, la fourniture de fichiers en mode texte n'est pas encore possible. Il reste à savoir si elle est économiquement rentable : compte tenu des performances actuelles des logiciels de reconnaissance optique de caractères et des caractéristiques des imprimés anciens (lettres irrégulières, ligatures...), il est impossible de se borner à passer un OCR (reconnaissance optique de caractères) sur un fichier image pour fournir un fichier texte de qualité professionnelle. Une relecture ligne à ligne est indispensable : peut-être la personne la plus à même de la réaliser est-elle le client ?

Le nombre croissant de demandes de reproductions - une centaine de devis ont été établis, pour la seule bibliothèque de Troyes, en janvier et février 2001 - imposera rapidement l'installation à Troyes d'une station de numérisation dédiée à ce service : les ouvrages seront numérisés dans l'enceinte de la bibliothèque, par un agent de Phénix Éditions ; puis les fichiers seront transmis à Paris, où seront imprimés les fac-similés. Ce mode opératoire est déjà en vigueur à la bibliothèque municipale de Lyon.

Alors que le CCFr se confirme comme le formidable outil de repérage des fonds patrimoniaux qui nous manquait, la question de la fourniture à distance de documents est appelée à prendre une importance croissante. La bibliothèque de Troyes envisage donc tout naturellement d'utiliser le module de Prêt entre bibliothèques (PEB) du CCFr pour assurer le suivi des demandes de reproduction émanant d'autres bibliothèques.

Rappelons que le CCFr fédère trois ensembles documentaires : le catalogue de la BnF, le Système universitaire et le catalogue des bibliothèques municipales rétroconverties (BMR), qui regroupe essentiellement des documents anciens (antérieurs à 1811) ou locaux. De ce fait, les ouvrages signalés dans la base BMR ne peuvent généralement pas être prêtés. Le module PEB, initialement conçu pour la gestion des prêts physiques d'ouvrages, est donc appelé à s'ouvrir à la fourniture de supports de substitution. Nous souhaitons pouvoir y gérer les demandes de reproduction qui passent actuellement par des formulaires papier.

Même si la très grande majorité des demandes de reproduction passe actuellement par le site Librissimo, le module PEB du CCFr constitue une ouverture intéressante vers un public différent, en particulier universitaire, qui semble davantage enclin à recourir à la médiation de sa bibliothèque pour ce type de service.

Reste cependant une question en suspens : Phénix Éditions n'ayant encore conclu d'accords qu'avec un nombre limité de bibliothèques (Lyon, Troyes, École polytechnique, Le Saulchoir, bientôt Poitiers...), le problème de la concurrence entre les fonds - et les institutions - ne s'est pas posé. Si la formule doit s'étendre à d'autres bibliothèques, il sera sans doute nécessaire de mettre en place une formule qui garantisse une répartition harmonieuse de la charge de travail et des recettes.

Enfin, peut-on rêver à une mise en commun des ressources numériques ainsi constituées par les bibliothèques ? À côté de Gallica, il y a sans doute place pour une bibliothèque virtuelle commune, qui permette aux chercheurs de consulter simultanément les ouvrages numérisés un peu partout en France, sans avoir à rebondir de site en site et à recommencer indéfiniment la même recherche.

Mai 2001

Demandes de fac-similés des bibliothèques dans le cadre de Phénix Éditions/Librissimo

Premières évaluations

Ces statistiques sont établies à partir des demandes de devis exprimées par les internautes *via* le site Librissimo et à partir des commandes provenant de la même source, du 1^{er} octobre 2000 au 30 avril 2001.

On rappelle que le catalogue de Librissimo rassemble sur Internet les catalogues numérisés des bibliothèques municipales de Lyon, de Troyes et de la bibliothèque de l'École polytechnique. Par ailleurs, les internautes peuvent également demander des titres qui ne figurent pas dans le catalogue Librissimo, mais qui pourraient être présents dans les catalogues non encore informatisés de bibliothèques qui ont également passé un accord ou une convention avec Phénix Éditions/Librissimo : ce sont les cas de bibliothèques comme celles de l'Institut catholique de Paris, de la bibliothèque du Saulchoir, de celle de l'Alliance israélite universelle, du Musée social, etc.

Il convient de remarquer, qu'à ce stade expérimental, il n'a été fait aucune communication ni aucune promotion concernant le site et les possibilités offertes. Le référencement du site lui-même a été limité pendant cette période durant laquelle on souhaitait explorer tous les aspects pratiques de ces nouvelles opportunités.

Origine géographique des demandes de devis et des commandes

Dans la mesure où aucune information n'a été diffusée, notamment auprès de demandeurs potentiellement intéressés, comme les États-Unis, l'Amérique du Sud ou l'Asie, la part relativement importante (18,5 %) des commandes (*cf.* tableau 1) venant de l'étranger ne s'explique que par le « bouche à oreille ».

Tableau 1. Origine géographique des demandes de devis et des commandes

	Devis	Commandes
Paris	16 %	
Banlieue	15 %	
Province	54 %	
DOM-TOM	1 %	
Total France		82,5 %
Italie	3 %	4 %
Espagne	3 %	2 %
Belgique	2 %	2 %
Québec	2 %	2 %
Grande-Bretagne	1 %	1 %
Allemagne	1 %	–
Japon	1 %	4 %

Échantillon : 645 demandes de devis et 275 commandes.

Au second semestre 2001, une campagne d'information systématique est programmée notamment vis-à-vis des grandes bibliothèques américaines en liaison avec des libraires (Erasmus, Les Amateurs de livres, Sous la lampe...) qui sont spécialisés dans les relations avec les institutions universitaires et de recherche dans le monde, particulièrement dans la zone anglo-saxonne et en Extrême-Orient.

Profil des donneurs d'ordre

La structure du profil des donneurs d'ordre (*cf.* tableau 2) traduit la prééminence, probablement provisoire, de la clientèle des particuliers ; les accords en cours de négociations avec les libraires « grossistes » devraient augmenter la part des libraires et des institutions. Par ailleurs, Phénix Éditions est engagé dans un important programme de réédition d'ouvrages de fonds (notamment par souscription) comme les *Œuvres complètes de Condorcet* (parues en 1840, 12 volumes), la réédition des *Centuries de Théophraste Renaudot* (5 volumes, parus de 1638 à 1655), le *Cours d'architecture civile* de Blondel (1758, 6 volumes plus un portfolio de 375 gravures), etc. Cette orientation devrait favoriser les contacts avec les institutions savantes et les bibliothèques universitaires.

Tableau 2. Profil des donneurs d'ordre

Particuliers	73 %
Institutions culturelles	12 %
Libraires	8 %
Sociétés commerciales	4 %
Éditeurs	3 %

Échantillon : 356 ordres

Tirage moyen par commande

On voit bien se dessiner deux types de commandes (*cf.* tableau 3) :

- le « service au lecteur », qui consiste pour un individu (local ou mis en relation avec Librissimo *via* Internet) à demander un exemplaire d'un titre (cas de chercheurs, thésards, etc.). Cette orientation correspond au « B to C » (« Business to Client ») pour parler en langage Internet ;
- les activités de « livres sur mesure » en petits tirages (quelques dizaines), pour des groupes : sociétés savantes, universités, par exemple, la réédition des *Opera Omnia* de Marsile Ficini pour les membres de la société Marsile Ficini, la réédition de *Inès de la Sierra* de Charles Nodier

(suite page 102)

mis au programme des étudiants de l'université de Dijon, etc. (Activité « B to B », c'est-à-dire « Business to Business » pour se référer au même vocabulaire).

Tableau 3. Tirage moyen par commande

Particuliers	1 ex.
Libraires	30 ex.
Institutions culturelles	70 ex.
Sociétés commerciales	125 ex.

Répartition des titres demandés en fonction de leur date de publication

Les ouvrages publiés après 1920 sont éliminés du catalogue Librissimo – de façon à ne prendre en considération que les ouvrages présumés appartenir au domaine public ; la surreprésentation des titres du XX^e siècle provient de la publication par Phénix Éditions d'ouvrages inédits d'auteurs vivants.

On observe une nette prédominance d'ouvrages édités au XIX^e siècle, mais ils peuvent concerner des rééditions commentées ou non d'ouvrages publiés initialement au cours des siècles précédents (cf. tableau 4).

Tableau 4. Répartition des titres demandés en fonction de leur date de publication

XVI ^e siècle	3 %
XVII ^e siècle	7 %
XVIII ^e siècle	11 %
XIX ^e siècle	45 %
XX ^e siècle	34 %

Source : *Catalogue des titres numérisés* par Phénix Éditions (572 titres).

Répartition par genre

L'importance des documents d'archives provient principalement de demandes précises (cf. tableau 5), en général à un exemplaire (textes réglementaires, brevets, comme par exemple le « décret du Directoire sur l'institution d'une brigade de gendarmerie en Corse »).

Tableau 5. Répartition par genre

Littérature	17 %
Textes scientifiques, ouvrages de référence	16 %
Patrimoine, artisanat	15 %
Livres sur l'art, histoire de l'art	12 %
Documents d'archives	11 %
Récits de voyage	9 %
Histoire, mémoires, souvenirs	7 %
Autres, non classés	13 %

L'observation majeure faite à ce stade de l'expérience conforte l'intérêt des textes dont la réédition est demandée : ouvrages de références, comme les *Œuvres de Robespierre* (10 volumes, indisponibles depuis plus de 30 ans et pratiquement introuvables même dans le commerce des livres anciens), textes littéraires épuisés depuis longtemps, voire depuis le siècle précédent, telles les poésies de Parny, poète estimable du XVIII^e ou « La bible enfin expliquée aux officiers du régiment des gardes de S.M. le roi de Prusse » par Monsieur de Voltaire.

Ces observations conduisent à une politique éditoriale de création de « collections », dirigée par des spécialistes, qui puisent dans les titres virtuellement disponibles sur Librissimo, les ouvrages dont ils recommandent la numérisation et la réédition en petits tirages ajustés à la demande. La « Nouvelle bibliothèque bleue » dirigée par Thierry Delcourt, republie ainsi les textes les plus significatifs de la « Bibliothèque bleue » de Troyes, la « Bibliothèque virtuelle du Languedoc », sous la direction de Gilles Gudin de Vallerin, rend à nouveau disponibles les titres intéressants la région du Languedoc et la vie régionale ; on annonce la publication d'une collection sur l'histoire du livre, dirigée par Pascal Fouché, une collection de livres d'enfants du XIX^e siècle réunie sous la direction de Geneviève Patte, ainsi qu'un ensemble de mémoires et souvenirs sur la période du Premier Empire sélectionnés par Alfred Fierro.

Henri Le More

(Statistiques établies par Gabriel Bérard)